



# SELAROM

## Sélection variétale sur plantes aromatiques

Porteur de projet : Iteipmai

Durée du projet : 3 ans – du 01/01/19 au 31/12/21

Coût du projet : 149 732€

Soutien financier : PEPIT région AURA 84 000€

**iteipmai**

Berline Fopa-Fomeju  
Chef de projet  
caractérisation et  
valorisation des ressources  
génétiques

berline.fopa-fomeju@iteipmai.fr  
02 41 30 30 79

La production française de plantes aromatiques destinées à l'herboristerie recouvre plusieurs centaines d'hectares, et se situe principalement et historiquement en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela représente notamment plus des trois quarts de la production nationale en basilic et la moitié des surfaces cultivées d'herbes de Provence (thym, romarin, sarriette, sauge officinale). Afin de contribuer à la compétitivité de ces productions, ce projet vise à proposer de nouvelles variétés pour 4 espèces stratégiques : le romarin, le thym, la sauge et le basilic. Les objectifs étant de proposer une nouvelle variété de sauge officinale en sélectionnant de nouveaux clones parentaux, et de réaliser des essais de comparaison variétale pour les trois autres espèces.

### LIVRABLES

- [Rapports des expérimentation dans les comptes-rendus annuels](#)
- [Liste des variétés disponibles à l'Iteipmai](#)
- [Webinaire](#) sur les variétés sélectionnées (Projet DECOVAR)

### RÉSULTATS

#### Sauge officinale

Une nouvelle population de sélection a été produite afin d'identifier de nouveaux parents, mais compte-tenu du retard pris sur le projet, l'évaluation de la génération de parents n'a été effectuée qu'en 2022.

#### Romarin

Les variétés candidates se comportent moins bien que le témoin Upright, mais aussi bien que Pyramidal. Elles sont donc toutes intéressantes pour être mises sur la marché, notamment la variété 05 VIL 09.

#### Thym

Les variétés candidates se comportent bien, voire mieux, que le témoin, elles sont donc intéressantes à mettre sur le marché. La variété A41xC121-1-08 va être diffusée aux producteurs.

#### Basilic

Le projet a permis d'obtenir des variétés nouvelles et tolérantes au mildiou qui ont été testées par les producteurs. Elles restent encore hétérogènes et il sera nécessaire d'améliorer leur homogénéité.



Thymus vulgaris  
 Salvia officinalis  
 Rosmarinus officinalis  
 comparaison variétale  
 Ocimum basilicum  
 création variétale

## ACTIONS CONDUITES

## Création d'une nouvelle diversité génétique pour la sauge officinale

- Semis des graines issues de l'autofécondation des 7 parents initiaux en automne en pépinière
- Mise au champ de 30 descendants par parent initial
- Récolte des semences issues de l'interfécondation et semis en pépinière à l'automne
- Plantation des 100 descendants issus de ce mélange de graines dans l'été
- Evaluation de la descendance selon des paramètres: aspect général et port de la plante, couleurs des fleurs, date de floraison...

## Validation de l'intérêt de la variété POP6 de basilic

- Mise en place, sur la station Iteipmai de Montboucher sur Jabron (26), de 2 essais en bloc de Fischer à 3 répétitions en 2019 et 2020, pour comparer la variété candidate à des variétés commerciales (type Grant vert et/ou tolérante au mildiou)
- Evaluation des paramètres : tolérance au mildiou, morphologie et goût
- Production de semences à grande échelle de la nouvelle variété
- Diffusion aux producteurs pour tester la nouvelle variété en 2022

## Développement d'une variété à haut rendement foliaire pour le romarin

- Implantation de 2 parcelles producteur dans la Drôme (26), en 2017 et 2021
- 200 individus pour chacun des 3 clones sélectionnés et 200 individus d'un témoin de référence (variété Upright)
- Récolte aux printemps 2019, 2020 et 2021

- Evaluation des rendements et conformité de teneur en huile essentielle, par comparaison de moyenne avec le témoin (selon cahier des charges Label Rouge "Herbes de Provence») sur des échantillons représentatifs

## Comparaison variétale sur le thym

- Chez 2 producteurs dans la Drôme (26) et le Vaucluse (84), plantation de 100 plants par hybride de clones et par témoin (variété Carvalia)
- Premières récoltes en 2021